#### COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

-----

Séance du 25 novembre 2011 (convocation du 14 novembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS:**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. DUCHENE Michel, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max. M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Françoise, Mme DE M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, FRANCOIS Béatrice, Mme TERRAZA Brigitte, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, MIle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, MIle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

# **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15 et jusqu'à 13 h 00

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 30 M. BRON Jean-Charles à M. CAZENAVE Charles à partir de 12 h 15

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise

Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10 h 10 M. CAZENAVE Charles à M. BRON Jean-Charles jusqu'à 10 h 20

MIIE COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel M. DAVID Yohan à Mme SAINTE-ORICE Nicole à partir de 11 h 30

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45 Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 25

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard

M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre

M. LOTHAIRE Pierre à Mme LIRE Marie Françoise

M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 40

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane

M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max

M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine

Mme PIAZZA Arielle à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 15

M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick

M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel

M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne

M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François

M. SOLARI Joël M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 11 h 10

Mme TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

# DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 25 novembre 2011

#### PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN Direction des entreprises et de l'attractivité

N° 2011/0806

MERIGNAC - Mise en place d'un Centre de Service STIE et développement d'une plateforme technique - SOPRA GROUP - aide à l'investissement - DECISION - AUTORISATION

MMonsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

# PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise	SOPRA GROUP
Activité de l'entreprise	Conseil et services informatiques
Commune concernée par le projet	Mérignac
Emplois actuels	235
Créations d'emplois prévues	40
Montant de l'investissement	
Montant de la subvention Cub	65 000€

#### \* Historique

SOPRA GROUP, créé en janvier 1968 par MM. Pierre Pasquier, François Odin et Léo Gantelet, figure parmi les plus anciennes sociétés de services en ingénierie informatique européennes. La société s'est positionnée dès l'origine, sur l'ensemble des métiers des services informatiques et a très rapidement disposé d'une forte implantation nationale.

En 1990, SOPRA GROUP réalise son introduction à la Bourse de Paris. Cette opération sera précédée du premier plan d'options de souscription d'actions destiné à la quasi-totalité des collaborateurs du Groupe. Dès lors, SOPRA GROUP va conjuguer croissance interne et externe en France et en Europe (Suisse, Espagne, Italie, Royaume-Uni...), avec une augmentation significative du nombre de salariés.

Sur le plan capitalistique, SOPRA GROUP est une société anonyme au capital de 47,4 M€. Le capital social est détenu à :

- 28,02 % par la société Sopra GMT (elle-même détenue à 67,31% par la famille Pasquier, à 27,95% par la famille Odin et pour les 4,74% par les managers),
- 35,23 % par des organismes publics,
- 12,10 % par la Société Générale,
- 17,36 % par le groupe Caravelle, groupe industriel spécialisé dans la reprise d'affaires,
- 3,44 % par les familles Pasquier et Odin,
- 3,85 % par les managers.

Le groupe compte en France 5 divisions régionales dont la **division** « **ATLANTIQUE** » qui regroupe les agences **Aquitaine** (25 M€ de CA), Bretagne/Pays de Loire (CA : 18 M€), Niort (CA : 7 M€) et Centre (CA : 18 M€).

L'agence Aquitaine, ouverte en 1990, assure des prestations de conseil et de services en informatique sur l'ensemble de l'offre du groupe SOPRA GROUP.

## \* Activité

SOPRA GROUP est aujourd'hui l'un des acteurs majeurs du conseil et des services informatiques en Europe (70% de l'activité en France, 24% Europe). Son ambition est d'accompagner ses clients dans leurs programmes de transformation nécessaires à leur compétitivité et à leur croissance. Son périmètre de compétences s'étend depuis la réflexion stratégique en amont jusqu'à la conduite de grands projets d'Intégration de Systèmes et à l'Outsourcing (sous-traitance) applicatif.

## SOPRA GROUP intervient sur les offres suivantes :

- **Le Consulting** (3% du CA): sous la marque « Sopra Consulting » l'entreprise propose son expertise en conseil management, conseil technologique et assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner ses clients dans leurs programmes de transformation.
- L'intégration de systèmes (21% du CA) : à partir de son métier d'origine SOPRA GROUP accompagne ses clients sur tout le cycle de conception et de vie d'un projet y compris la gestion du patrimoine applicatif. Ces offres concernent :
  - l'informatique au service du business et de la gestion ;
  - le Décisionnel ou Business Intelligence (BI) : il s'agit de fournir les informations et les mesures nécessaires au pilotage ;
  - le CRM (Customer Relationship Management) : gestion du référentiel client, campagnes de marketing, cycle de ventes et service clients ;
  - les développements spécifiques : une entreprise ou une administration peut confier à SOPRA GROUP l'ensemble d'un grand projet spécifique dans toutes ses dimensions technologiques et composantes métier ;
  - l'informatique embarquée : SOPRA GROUP est impliqué dans les plus grands programmes européens, notamment dans le domaine de l'aéronautique par ses offres de conseil, d'intégration et de maintenance évolutive, principalement en France, au Royaume-Uni et en Espagne ;
  - l'X-Net : mise en place de portails, création de sites marchands, d'Intranet, d'Extranet et de sites Web ;
  - l'intégration des grands ERP <sup>1</sup> : partenariats avec les principaux éditeurs d'ERP, SOPRA GROUP est le quatrième intégrateur de SAP (progiciel de gestion intégré),

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les progiciels de gestion intégré ou Enterprise Resource Planning (ERP) sont des logiciels qui permettent de gérer l'ensemble des processus opérationnels d'une entreprise, en intégrant l'ensemble des fonctions telles que la Gestion des Ressources Humaines, la

premier intégrateur d'Oracle (système de gestion de base de données relationnel) en terme de parc client ;

- le testing : technologie qui permet de s'assurer qu'un logiciel est conforme aux attentes de son concepteur et à celles du client.
- L'Outsourcing applicatif (48% du CA) : à savoir la gestion du patrimoine applicatif des clients (cœur de la stratégie de SOPRA GROUP) ; leader incontesté sur ce marché en France. L'outsourcing applicatif regroupe plus de 3 500 collaborateurs dont 2 700 en Centres de Services. Les prestations concernent de très nombreuses technologies : la demande s'accroît compte tenu du besoin de rationalisation et d'industrialisation chez les clients.
- Les solutions applicatives (13% du CA) : les offres « packagées ». Les solutions s'adressent aux domaines de la finance (offre Evolan basée sur quatre lignes de produits stratégiques : crédits, paiements, risques et reporting, distribution bancaire), gestion immobilière, gestion des Ressources Humaines...
- **Axway** (15% du CA) : seul fournisseur du marché à proposer une plate-forme homogène couvrant les interactions entre applications et/ou utilisateurs, qu'il s'agisse de courrier électronique, de fichiers, de messages, de services, d'événements ou de processus. Axway équipe plus de 11 000 clients dans plus de 100 pays.

En terme de clientèle, les choix de SOPRA GROUP portent principalement sur les grands secteurs de la vie économique (secteur public, secteur industriel, distribution...), mais aussi sur des niches et des domaines ciblés tels que le marché des administrateurs de biens ou celui, transverse, de la gestion des ressources humaines où SOPRA GROUP a su prendre des positions de leader.

Clients de SOPRA GROUP (Agence Aquitaine): France Télécom, Pôle Emploi, Banque Postale, CEA, ville de Bordeaux, Cofinoga, groupe Leclerc... Sur le plan industriel: Turbomeca, Messier-Dowty, Euralis, TIGF, Total...

La concurrence est principalement représentée par des sociétés telles que : Capgemini (Sogeti Régions), IBM, Unilog, Steria, CS...

#### \* Moyens

L'entreprise, implantée sur le parc Innolin de Mérignac, dispose de 1 500 m² de bureaux supplémentaires, depuis juin 2011, en louant la totalité du bâtiment 2 du site d'Axis Park, sur la zone d'activité de Pelus à Mérignac. Cela porte la surface totale à 2 500 m².

SOPRA GROUP est doté de matériels (serveurs) et logiciels informatiques.

Sur le plan humain, SOPRA GROUP compte un effectif d'environ **270 personnes en Aquitaine (CDI)**<sup>2</sup>. L'effectif a évolué comme suit :

	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2010	Juin 2011
Effectif agence Aquitaine	243	260	270	271
Dont site Mérignac	213	235	245	246
Dont site de Pau	30	25	25	25
Croissance nette		17	10	1

comptabilité, la vente, l'approvisionnement... Ils représentent clairement des « standards de marché » et constituent souvent le composant central des solutions de gestion à mettre en oeuvre.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> En 1990, SOPRA GROUP comptait une vingtaine de collaborateurs.

Une trentaine d'emplois a été créée au cours des dernières années (depuis déc. 2008). La grande majorité des recrutements concerne des BAC+5 et au-delà.

L'effectif national total de SOPRA GROUP est quant à lui de 13 310 personnes.

\* <u>Situation financière de SOPRA GROUP (données consolidées des activités conseil intégration de systèmes de solutions, hors périmètre Axway)</u>

En €	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires (CA)	770 733 208	723 828 915	715 262 937
dont export	27 418 000	26 868 129	23 764 848
Excédent brut d'exploitation (EBE)	72 385 538	62 205 404	69 698 580
Résultat d'exploitation	67 671 527	57 165 296	64 559 928
Résultat financier	-1 934 912	4 838 284	-6 747 821
Résultat net	43 038 611	44 462 844	37 000 026
Fonds de roulement	-81 176 514	-61 219 753	-50 367 331
Besoin en fonds de roulement	-96 060 802	-79 854 659	-62 096 191
Trésorerie	14 884 288	18 634 906	11 728 860
Fonds propres	308 046 595	271 301 472	245 147 481
Total passif	803 944 458	812 430 792	843 042 613
Fonds propres/Total passif	38,32%	33,39%	29,08%
Dividendes	9 402 012	19 270 500	19 258 026

L'activité a régulièrement progressé au cours des derniers exercices (CA 2010/2009 = +6,5 %, CA 2009/2008 = +1,2 %) tout en maintenant un bon niveau de rentabilité économique (EBE/CA d'environ 9 % au cours des 3 derniers exercices) et de rentabilité nette (environ 5 % pour la même période).

Rappelons que l'agence Aquitaine de SOPRA GROUP réalise quant à elle un chiffre d'affaires de 25 M€.

Sur le plan bilantiel, l'entreprise dispose d'une autonomie financière en constante progression (fonds propres/total passif = 38 % au 31/12/2010 contre 33 % au 31/12/2009). L'endettement est faible (DMLT/CAF [< 3] + 0,76).

La politique de distribution de dividendes validée en assemblée générale est inhérente à l'actionnariat du groupe (notamment la présence de fonds participatifs). Il convient cependant de préciser que SOPRA GROUP dispose d'un accord de participation (signé en avril 2002), d'un plan d'épargne entreprise (signé en juillet 2002) et d'un accord d'intéressement (signé en juin 2009) au bénéfice des salariés.

L'objectif est de faire profiter les salariés des fruits de la croissance de l'entreprise.

# Le projet

Sur le plan stratégique, les dirigeants de SOPRA GROUP entendent faire de leur entreprise « un acteur indépendant, crédible, avec une position européenne forte en consulting, intégration de systèmes & solutions et outsourcing applicatif » tout en maintenant le positionnement mondial d'AXWAY.

Cette stratégie se traduit en Aquitaine par la volonté de capitaliser sur les positions fortes de l'Agence Bordeaux / Pau (maintenir/protéger des positions : UNEDIC, N9UFCEGETEL, SANOFI, France Télécom... renforcer certaines positions : ATLANTICA, TOTAL, LBP, TURBOMECA, COFINOGA, MESSIER...) pour mieux conquérir de nouveaux marchés porteurs qui relèvent de l'informatique scientifique, technique, industrielle et embarquée<sup>3</sup> (offre STIE, auprès de clients potentiels : CEA, THALES, ASTRIUM...).

En d'autres termes, **l'agence Aquitaine**, implantée à Mérignac et à Pau, porte deux projets d'ampleur pour assurer son développement au cours des prochaines années :

- 1- mise en place d'un Centre de Services STIE,
- 2- développement d'une plateforme technique, de services ou d'expertises à vocation nationale, permettant à ses clients d'externaliser les projets tout en restant sur une plateforme bordelaise.

Ces projets nécessitent le regroupement et l'extension de locaux pour passer d'une surface de 1 250 m² à 2 500 m² environ et génèreront la création de **40 emplois sur 3 ans, essentiellement des ingénieurs testeurs, des administrateurs/ingénieurs systèmes**. L'investissement immobilier (comportant des aménagements informatiques : salle machine, câblage, téléphonie... et la création de 166 postes de travail aux normes du groupe) sur le nouveau site de Mérignac « Pythagor » s'élève à 950 000 €.

Actuellement, SOPRA GROUP est doté de plateformes de services sur Rennes, Nantes, Rodez : l'entreprise souhaite ainsi inscrire l'agglomération bordelaise dans le programme de développement, en anticipant l'arrivée du TGV à 2 h.

Le centre STIE aurait potentiellement pu être implanté à Toulouse voire à Madrid.

Il est utile de préciser que SOPRA GROUP entretient des relations étroites avec le monde universitaire (son directeur délégué est membre du Conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Bordeaux, le directeur de l'Agence Aquitaine SOPRA GROUP fait partie du Conseil d'administration de l'ENSEIRB, des ingénieurs participent à des cours ou à des suivis de projets...).

Enfin, SOPRA GROUP est membre du Cluster aquitain Services et Systèmes de Drones AETOS créé en juillet 2010.

Au vu de ces éléments, il est proposé une aide aux investissements liés à une nouvelle implantation (centre de services STIE).

L'aide accordée par les collectivités (CRA + Cub) d'un montant de 200 000 € (de minimis), pourrait se décomposer comme suit :

135 000€ par le CRA

65 000 € par la Cub.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Scientific, Technical, Industrial and Embedded software engineering.

(Respect de la règle du plafond de 50% de l'intervention de la Région).

## Plan de financement prévisionnel :

Total investissement : 950 000€ Total aides publiques : 200 000 €

Type de financement	% d'intervention	Montant en €
Conseil Régional d'Aquitaine	14,2 %	135 000
Communauté urbaine de Bordeaux	6,9 %	65 000
Autofinancement	78,9 %	750 000
TOTAL	100%	950 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

## Le Conseil de Communauté,

VU le Règlement CE n° 1628/2006 des Aides à finalité régionale (AFR) du 24 octobre 2006,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1511-1, L 1511-2 L 1511-3 et L 1511-5

VU le décret n°2007-1282 du 28 août 2007

**VU** le Schéma Métropolitain de développement économique approuvé par le Conseil de communauté du 25 mars 2011

**VU** le règlement de Minimis

ENTENDU le rapport de présentation

#### **CONSIDERANT QUE:**

- qu'il est d'intérêt communautaire de favoriser, sur le territoire de la Cub, le développement de l'emploi et des entreprises,
- que SOPRA GROUP est une entreprise de conseil et de services identifiée comme entreprise clé du territoire,
- que ce projet permettra à l'entreprise de poursuivre son développement,
- que l'entreprise envisage la création de 40 emplois sur 3 ans,
- que le montant total de l'investissement est estimé à 650 000€.

#### **DECIDE**

## Article 1:

L'attribution à l'entreprise SOPRA GROUP d'une subvention de 65 000€ pour la réalisation de son projet est approuvée,

#### Article 2:

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, fixant les conditions de versement de ladite subvention à l'entreprise SOPRA GROUP

## Article 3:

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 2042, fonction 900, programme DA01, CRB BD00 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité. Le groupe des élus Communistes et Républicains vote contre Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2011,

> Pour expédition conforme, pour le Président par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 5 DÉCEMBRE 2011

**PUBLIÉ LE : 5 DÉCEMBRE 2011** 

M. NICOLAS FLORIAN